



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION
DU BUREAU DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DU 21 FEVRIER 2011 A LA MAISON DES
SERVICES ET DES ASSOCIATIONS
A DURRENBACH**

BUREAU - COMMISSION FINANCES.

Pas de délibérations prises lors de cette réunion.

Invités : Membres du bureau.

Invités sans droit de vote : MM. Les maires de Kutzenhausen et Langensultzbach.

Ordre du jour : débat d'orientation budgétaire – budget principal.

Secrétaire de séance : M. Schlosser.

Le compte rendu du bureau du 7 février a été adopté à l'unanimité.

Débats sur les points suivants qui ont été présentés en réunion.

1. Etat des lieux - Informations générales.

Territoire intercommunal : 24 communes + 2 communes associées, sur 200 km².

Population DGF intercommunale 2011 : 18 368 habitants.

Potentiel fiscal : 114 € par habitant.

Les dépenses sur les budgets annexes sont compensées par des recettes permettant d'équilibrer les opérations, sauf pour les budgets annexes liées au développement touristique, pour lesquels la communauté de communes devra financer une partie par le biais de ses ressources propres.

Récapitulatif des ordres de paiement et encaissements (mandats et titres) pour 2010 :

2010 : 2960 mandats et titres émis, tous budgets confondus.

2008 et 2009 : 2450 en moyenne annuelle.

A noter : forte augmentation mobilisant 2 agents à plein temps.

2. Le CA 2010 budget principal.

Chiffres arrondis €	2008	2009	2010
Dépenses SF	4 626 000	4 366 000	4 501 000
Recettes SF	4 309 000	5 624 000	5 428 000
Solde de fonctionnement	-316 000	1 258 000	927 000
Dépenses SI	2 756 000	972 000	469 000

Recettes SI	2 070 000	1 335 000	2 815 000
Solde d'investissement	-686 000	363 000	2 346 000
Solde total	-1 003 000	1 621 000	3 273 000

3. Le personnel et des élus.

19,5 ETP (stable).

Service développement et services : 12 agents : 10,8 ETP.

Service administratif : 6 agents : 5,8 ETP.

Service technique : 6 agents : 2,9 ETP.

AI Réussir : 1 ETP.

Cofinancements : 65 000 € annuel.

Montant total 750 000 € dont 82500 € d'indemnités délus et 40 000 € AI Réussir.

4. Les recettes de fiscalité directe locale.

Fiscalité additionnelle : 300 000 € : évolution mesurée (hausse annuelle des bases permettant une hausse moyenne de 2 à 2,5% de la recette, soit 7 000 €),

CETU : dotation relais : 1 120 000 € (fixe depuis 2009, évolution incertaine = a priori stabilité),

Recette brute : 1 420 000 €,

Reversements aux communes : 717 000 € (18 communes)

Recettes des communes : 23 000 € (6 communes)

Recette nette annuelle générée : 726 000 €.

5. Les emprunts : tableau de consolidation.

Endettement total faible : 125 € par habitant, sachant que sur les 7 prêts sur budgets annexes, 4 sont des avances remboursables ou prêts bonifiés du CG67, et que ces prêts sont compensés par des ressources.

L'endettement sur le budget principal, entièrement financé par des ressources propres, reste faible par habitant (57 € par habitant) tout en étant important (échéances de plus de 75 000 € jusqu'en 2017).

Les remboursements de prêts doivent pouvoir être assurés par les recettes réelles (essentiellement recettes de fonctionnement car le montant des prêts est déterminé par rapport au coût net des opérations, subventions déduites).

Plus de 40% de l'excédent de la section d'investissement est issu de la dette (950 000 € restant à rembourser sur 2 350 000 €).

La capacité d'endettement est déterminée par la capacité d'autofinancement dégagée en section de fonctionnement, cette dernière est très limitée.

6. L'évolution des marges de manœuvres de fonctionnement du budget principal en section de fonctionnement : constat.

Les recettes moyennes annuelles.

- Fiscalité directe locale :	726 000 €
- DGF :	1 613 000 €
- Redevance MROF, BQMAT, gymnase :	70 000 €
- Cofinancements EIE, CAF :	100 000 €
- Taxe de séjour :	20 000 €
- Photovoltaïque :	15 000 €
- Autres	56 000 €
- TOTAL :	2 600 000 € :
- évolution moyenne 1% : + 25000 € par an (à affiner)	

Les dépenses moyennes annuelles hors prêts :

- Frais de personnel, AI Réussir et élus :	750 000 €
- Charges à caractère général :	275 000 €
- Services extérieurs (périsco, CLSH, distr...)	350 000 €
- Autres actions (opah, vergers, communication)	100 000 €
- Financement de services-partenaires :	650 000 €
- Divers :	75 000 €
- TOTAL	2 200 000 €

- **Evolution moyenne par an : env. 2% : + 45 000 € par an (à affiner).**

Maintien de la marge de manœuvre : dégagement de 20 000 € annuel nécessaire (hausse moyenne de 5% de la fiscalité ménages).

Différentiel actuel : 400 000 €

= dégagé par an pour le remboursement des prêts et le financement d'opérations d'investissement.

Echéances prêt 2011 : 125 000 €, soit disponible 275 000 €

Echéances prêt 2012 : 105 000 €, soit disponible 295 000 €

Echéances prêt 2013 : 90 000 €, soit disponible 310 000 €

Echéances prêts annuel par la suite : - 2000 €, soit disponible + 2000 €.

L'évolution des recettes et des dépenses conduit vers un effet de ciseau, les dépenses évoluant plus vite que les recettes.

En partant du postulat que sur les 400 000 € de disponible, 50% sont utilisés pour couvrir le remboursement d'échéances de prêt, nous pourrions emprunter encore 1 500 000 € (échéance sur 20 ans = 105 000 à 110 000 €).

Les recettes disponibles pour financer l'investissement se montent alors à 200 000 € par an.

Reste encore disponible : l'excédent 2010 pour un montant de 3 273 000 €.

7. Le nécessaire dégagement de marges de manoeuvre.

Les possibilités d'emprunt : limitées.

L'action sur la fiscalité intercommunale : possible dans la mesure du développement de services aux habitants.

Vente de biens immobiliers.

Le pacte financier du territoire communes-communauté de communes.

- L'existant : fiscalité mixte + CETU + attribution de compensation,
- Les possibilités : redéfinition des besoins financiers de chaque collectivité sur la base des services de proximité communaux et actions structurantes de l'intercommunalité et définition d'un niveau d'impôt direct pour chaque commune et la CCSP : fiscalité directe aux communes et fiscalité directe à la CCSP, pas de flux entre les deux structures,
- Redéfinition de l'existant : action sur l'attribution de compensation pour doter la CCSP des moyens nécessaires à ses actions (présuppose que les moyens de communes sont à la baisse),

- Rajout sur l'existant un flux supplémentaire des communes vers la CCSP sur la base des actions (participation par fonds de concours des communes concernées par les actions intercommunales),
- Mutualisation de services (amplification des mises à disposition gratuite de moyens par les communes, comme par exemple pour les bâtiments périscolaires, la halte-garderie de Morsbronn-les-Bains*, qui permettent la mise en place de services sans construction par la communauté de communes),

Documents de travail :

Les fiches AEF et les tableaux affichés 1288M des communes.

Les fiches consolidées des impôts locaux payés par les redevables de chaque commune et détaillé par bénéficiaire sont disponibles à la communauté de communes, pour la période 2003 à 2009 (tableau impôts locaux), ainsi que les fiches d'analyse des équilibres financiers fondamentaux des communes depuis 2000 (tableaux SIG communes).

8. Contrat de territoire :

Point sur le contrat de territoire suite à la réunion de la semaine dernière.

Affectation de l'enveloppe projet d'excellence afin de consommer l'ensemble des crédits possible.

Fait à Durrenbach, le 28.03.2011

Le secrétaire de séance
Charles SCHLOSSER

Le Président
Jean-Marie HAAS